Portes Euréliennes
d'Île-de-France
communauté de communes

Épernon, le 22 décembre 2023

Affaire suivie par : Stéphanie RICAUD
Contact.technique.om@porteseureliennesidf.fr
02 37 27 57 12

Objet : Mise en place du tri à la source des biodéchets

Madame, Monsieur le Maire,

Au 1er janvier 2024, la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'ile de France doit proposer une solution pour la mise en place du tri à la source des biodéchets des ordures ménagères produites sur son territoire.

Pour trouver une solution adaptée aux usagers du service collecte, la communauté de communes a missionné un cabinet d'étude en collaboration avec le SITREVA et d'autres syndicats de collectes.

Le diagnostic de territoire a révélé que 84% des logements étaient des maisons avec jardins, 16 % de l'habitat collectif ou habitat dense sans jardin. 1% des foyers ont été équipés de composteurs individuels par le service collectes depuis 2020.

La campagne de caractérisation qui a été menée par le cabinet d'étude montre que :

- 33% des déchets mis dans les bacs d'ordures ménagères pourraient être compostés. 8% de ces déchets correspondent à du gaspillage alimentaire.
- 29% des déchets présents dans le bac d'ordures ménagères devraient être mis dans le bac de tri.

Il y a donc une existence d'un gisement non négligeable à valoriser.

Cette étude a révélé qu'il n'existait pas à ce jour, d'unité de traitement des biodéchets proche du territoire du service collecte.

La mise en place d'une collecte des biodéchets en porte à porte présenterait de nombreux inconvénients :

- Un surcoût estimé à 388 000 € par an (pour la collecte en point d'apport volontaire)
- Un bilan carbone alourdi
- L'absence de solution de traitement locale
- Une déresponsabilisation de l'usager

A cet effet, la commission Collecte, valorisation des déchets et développement durable, lors du comité de pilotage du 12 décembre 2023, a privilégié le déploiement du compostage individuel. Le compostage collectif sera déployé ultérieurement.

Nous vous prions de trouver ci-joint une affiche afin de nous aider dans notre communication sur les biodéchets.

Nous vous remercions pour le soutien que vous nous apportez.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'assurance de nos sincères salutations.

6ème Vice-président
Daniel MORIN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES EURÉLIENNES D'ÎLE DE FRANCE 28

Le Président
Stéphane LEMOINE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES EURÉLIENNES D'ÎLE DE FRANCE 28

6, place Aristide Briand - 28230 Épernon - Tél. 02 37 83 49 33 - Fax 02 37 83 73 90
Courriel : contact@porteseureliennesidf.fr - Site internet : www.porteseureliennesidf.fr